

Vos contacts privilégiés

Ils vous informent

ADIL Martinique

CCAS

France Services

CAESM - Communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique

Ils vous accompagnent

AB STRATEGIE
ECM RENOVBAT
ECM RENOVBAT
OPS
LE PRISME
ADELES
MAISON SIBAT
ADELES
KAZ CONSEIL RENOV
CMAPI
ARCAVS
MROS

Aide financière du Programme Local de l'Habitat (PLH)



Soutenir la réhabilitation du parc privé pour les propriétaires occupants à revenus modestes en diminuant le montant de leur apport personnel
Favoriser l'émergence d'un parc locatif social réhabilité dans le parc privé

Propriétaire occupant

Propriétaire bailleur

Fondations

Toiture

Menuiseries



Type de travaux

Renforcement des fondations,
Réparation de la toiture et des menuiseries,
Raccordement au réseau électrique,
Augmentation de la performance énergétique du logement,
Accessibilité du logement PMR,
Accessibilité à l'eau potable, évacuation des eaux usées,
Réduction des nuisibles (l'amiante, termites, plomb, humidité),
Extension du logement.



Montant de l'aide

Propriétaires occupants,
bénéficiez jusqu'à 3000 €,
Propriétaires bailleurs,
bénéficiez jusqu'à 6 000€ par logement.



En complément

Accédez dès à présent aux aides financières cumulables, disponibles à la rubrique "Dispositifs cumulables".

Pièces justificatives

 Fiche d'instruction AAH

 devis des travaux

 plan de financement

Liens utiles